



©AdobeStock

**1er janvier 2023, la RESE franchit le cap des 300 000 habitants desservis en Charente-Maritime.**

**1 DOCUMENT** Publié le 21 décembre 2022



**Dossier de presse - 1er  
janvier 2023, la RESE  
franchit le cap des 300  
000 habitants**

PDF - 5.36 Mo

( Télécharger )

À compter du 1er janvier 2023, la RESE gèrera de nouveaux services d'eau sur le département de la Charente-Maritime. 10 communes s'ajouteront aux 354 collectivités, dont les réseaux sont actuellement exploités par la régie. Cette évolution résulte d'une dynamique engagée en 2020. Lors du transfert de compétences des communes vers les intercommunalités, les assemblées communautaires ont en effet décidé d'harmoniser la gestion des services d'eau potable et d'assainissement collectif sur leur territoire. La décision des élus de les confier à la RESE met l'ensemble des habitants sur un pied d'égalité en matière de qualité et de prix du service.



**RESE**

131 cours Genêt - CS  
30551

